



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2130

Voeu présenté par les groupes les Ecologistes, les Socialistes, la gauche sociale et écologique et Lyon en Commun relatif à "La Ville de Lyon promeut des compétitions sportives éthiques, humanistes et écologiques"

Secrétariat général

Direction des Assemblées et de la Vie des Elu-es

Rapporteur : Mme RUNEL Sandrine

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVITZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2130 - VOEU PRESENTE PAR LES GROUPES LES ECOLOGISTES, LES SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ECOLOGIQUE ET LYON EN COMMUN RELATIF A "LA VILLE DE LYON PROMeut DES COMPETITIONS SPORTIVES ETHIQUES, HUMANISTES ET ECOLOGIQUES" (SECRETARIAT GENERAL - DIRECTION DES ASSEMBLÉES ET DE LA VIE DES ELU-ES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Considérant qu'en application de l'article 28 du règlement intérieur du Conseil municipal :

« Le Conseil municipal peut émettre des vœux sur tout objet d'intérêt local qui ne relève pas des compétences de la Ville de Lyon.

Il peut également émettre des motions dans le cadre des compétences de la Ville de Lyon.

Les vœux ou motions sont des expressions d'opinions.

Tout projet de vœu ou de motion doit être écrit, signé et déposé à la direction des assemblées cinq jours francs au moins avant la séance du conseil municipal en vue de laquelle il est transmis.

La recevabilité du projet de vœu ou de motion est appréciée par le maire ou son représentant en conférence des présidents. »

Considérant que les groupes les Ecologistes, les Socialistes, la gauche sociale et écologique et Lyon en Commun ont déposé à la Direction des assemblées et de la vie des élu-es le 4 novembre 2022, le projet de vœu ci-après annexé et relatif à « La Ville de Lyon promeut des compétitions sportives éthiques, humanistes et écologiques ».

Vu le projet de vœu ci-après annexé ;

DELIBERE

- 1- Le vœu présenté par les groupes les Ecologistes, les Socialistes, la gauche sociale et écologique et Lyon en Commun relatif à « La Ville de Lyon promeut des compétitions sportives éthiques, humanistes et écologiques », est adopté.

- 2- M. le Maire est chargé de porter ce vœu à la connaissance des autorités compétentes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET

Vœu : « La Ville de Lyon promeut des compétitions sportives éthiques, humanistes et écologiques »

L'organisation de la Coupe du Monde au Qatar a été un rappel de l'aberration des conditions de préparation et d'organisation de ces événements internationaux.

Du point de vue des droits et de la dignité humaine tout d'abord. Depuis le début des travaux de préparation de l'évènement, de nombreuses ONG dénoncent les conditions de travail des ouvriers, surtout étrangers, privés de leur passeport et qui travaillent entre 66 et 77 heures par semaine, sans eau, hébergés dans des logements insalubres, parfois sans même être rémunérés. Plusieurs sources citent ainsi un nombre de morts sur les chantiers autour de 7 000¹. Malgré les violations multiples des droits humains, qui pourraient être qualifiées d'esclavage moderne, ni le Qatar, ni la FIFA n'ont pris de réelles mesures pour remédier à la situation². Par ailleurs au-delà de la situation catastrophique des ouvriers, la population sur place (ainsi que potentiellement les supporters qui se rendront au Qatar) subit violences et discriminations d'État. C'est vrai en particulier pour les femmes, dont les droits sont particulièrement limités. Aussi, les personnes LGBTQI+ sont souvent victimes de violences et durement réprimées, alors que les relations sexuelles entre personnes de même sexe peuvent être sanctionnées par des peines pouvant aller jusqu'à sept ans de prison. Une situation sur laquelle la FIFA a été alertée de multiples fois, sans réaction³.

Sur le plan climatique également, cette coupe du monde est un non-sens. Avec des stades climatisés construits en plein désert, mais également plus de 160 vols quotidiens pour acheminer les supporters des pays limitrophes⁴, l'impact climatique de l'évènement est sans précédent. L'ONG *Carbon Market* estime ainsi les émissions de gaz à effet de serre à 3,63 mégatonnes d'équivalent CO₂, contre 0,2 mégatonnes annoncées par les organisateurs⁵. Cela représente 400 000 fois les émissions annuelles d'un citoyen français.

Face à cette situation, connue et dénoncée depuis longtemps, la Ville de Lyon a déjà pris la décision de ne pas soutenir l'organisation de cet évènement, en refusant par exemple la diffusion des matchs dans l'espace public.

C'est également la responsabilité de la FIFA et des instances nationales et internationales du football qu'il faut regarder, elles qui organisent les compétitions sans la moindre considération pour les enjeux humains et climatiques et promeuvent un sport mondialisé, néolibéral, qui contrevient à toutes les valeurs que la pratique sportive en générale doit défendre. Il s'agit moins des valeurs du sport, que de l'appât du gain et de la promotion des intérêts de certains États, qui investissent des milliards pour gagner un statut sur le plan international, et dont les retombées économiques sont très inégales. Les joueurs et les équipes en général sont les premières victimes des politiques de ces instances, tant

¹ <https://www.amnesty.fr/actualites/deces-de-milliers-de-travailleurs-migrants-au-qatar>

² https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/05/19/coupe-du-monde-2022-au-qatar-amnesty-international-pointe-les-responsabilites-de-la-fifa-dans-les-atteintes-aux-droits-humains_6126712_3242.html

³ <https://www.hrw.org/fr/news/2022/07/11/la-coupe-du-monde-de-la-honte-la-fifa-neglige-les-droits-des-lgbt-au-qatar>

⁴ <https://www.lalibre.be/sports/football/2022/09/27/nouvelle-aberration-ecologique-au-qatar-des-avions-navettes-toutes-les-dix-minutes-pour-faire-venir-les-supporters-aux-rencontres-MSQROJX4MZAQZAPDCBTYQXAAMQ/>

⁵ <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/09/06/le-bilan-ecologique-et-humain-de-la-coupe-du-monde-2022-au-qatar/>

pour les lieux où se déroulent les compétitions que pour le calendrier, toujours plus exigeant, qui leur est imposé.

Déjà en 2018, le même type de problématique s'était posé lors de l'organisation de la Coupe du Monde en Russie, alors que les violations des droits humains y étaient déjà manifestes⁶. Récemment c'est l'Arabie Saoudite qui s'est vu attribuée les jeux asiatiques d'hiver, contre toute logique environnementale une fois encore. Il semblerait que malgré les années et les polémiques multiples, le sport mondial ne parvient pas à se réguler.

La Ville de Lyon promeut l'organisation de compétitions sportives, qu'elles soient nationales, européennes ou internationales, respectueuses des droits humains et des contraintes environnementales et climatiques. Les profits et le soft power ne peuvent pas être les moteurs principaux de l'organisation des compétitions sportives. **L'éthique et la probité doivent primer dans l'organisation future de ces évènements.**

Aussi la Ville de Lyon demande :

- **que le Gouvernement s'engage pour agir de manière contraignante, à ce que les évènements sportifs internationaux soient organisés dans des conditions qui respectent les droits humains et l'environnement ;**
- **que le Gouvernement condamne explicitement les conditions dans lesquelles la Coupe du monde 2022 a été organisée par le Qatar et n'envoie pas de délégation officielle pour participer à l'évènement ;**
- **que les pouvoirs publics engagent une réflexion sur les dérives capitalistes du sport au niveau mondial et sur la manière d'organiser des évènements sportifs éthiques, humanistes et écologiques.**

⁶ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/06/why-human-rights-matter-at-the-russia-world-cup/>